

Associés :Jacques MIOT
Marie-Ange CABOUX
Séverine OFFREDO

**CARREFOUR POUR L'INSERTION,
LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES LOCALES**

**8 rue de l'Aumônerie
16110 LA ROCHEFOUCAULT**

R A P P O R T
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 Décembre 2008

Associés :Jacques MIOT
Marie-Ange CABOUX
Séverine OFFREDO**CARREFOUR POUR L'INSERTION,
LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES LOCALES****8 rue de l'Aumônerie
16110 LA ROCHEFOUCAULT**Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association 'CARREFOUR POUR L'INSERTION, LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES LOCALES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration en date du 14 mai 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos travaux nous ont permis de conclure à la correcte comptabilisation des subventions reçues.

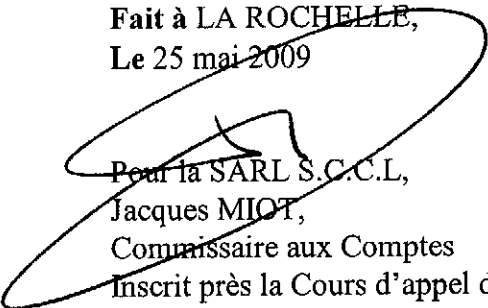
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LA ROCHELLE,
Le 25 mai 2009


Pour la SARL S.C.C.L,
Jacques MIOT,
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cours d'appel de Poitiers

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mirouses
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

C. I. D. I. L.

*

COMPTES ANNUELS

*

EXERCICE DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

*

SIRET : 39986426300039

APE : 9499Z

TABLE DES MATIERES

ASSOCIATION CIDIL

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

	Page
Table des matières	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif-passif	
Annexes comptables du bilan	3
Sommaire des annexes	4
Règles et principes comptables et faits caractéristiques de l'association	5
Tableau des immobilisations	7
Tableau des amortissements	
Immobilisations financières	8
Evolution des fonds propres	
Provisions pour risques et charges	9
Etat des dettes et engagements à la clôture de l'exercice	
Subventions reçues restant à affecter	10
Comptes de régularisation	

BILAN AU 31/12/08
COMPTE ANNUEL
du 01/01/2008 AU 31/12/2008

COMPTE DE RESULTAT 2008

CIDIL

COMPTES DE CHARGES	Montant 2007	Montant 2008	COMPTES DE PRODUITS	Montant 2007	Montant 2008
Fournitures d'activités	11 846	14 163	Participation des usagers	117	
<i>dont mat. premières production</i>	7 545	9 737			
<i>dont mat. premières services</i>	1 212	641			
<i>dont équipement individuel</i>	3 089	3 785			
Eau - Gaz - Électricité	9 031	9 628	Participation Mission Locale	7 167	6 837
Fournitures d'entretien	1 052	858	Prestations ANPE	35 744	2 463
Fournitures de bureau	2 477	1 615	Prestations d'animations	5 845	3 293
Variations des stocks	-207	114	Ventes de marchandises	21 027	19 669
			Prestations diverses		7 070
Locations	18 771	17 910	FONDS EUROPEENS (FSE)	41 580	43 676
Entretien et réparations	3 726	4 680	ÉTAT	74 413	77 646
Primes d'assurances	4 054	4 424	Affaires sanitaires et sociales (DRASS / DDASS)	8 167	9 333
Études et recherches	384	399	Emploi et formation professionnelle : Aide à l'accompagnement	7 500	7 500
Documentations	864	1 246	Emplois aidés par l'État (CNASEA)	58 746	60 812
			COLLECTIVITES TERRITORIALES	235 332	244 024
Personnel extérieur à l'association	1 315	850	Région Poitou-Charentes	49 482	57 949
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 600	3 642	Emploi tremplin dans l'environnement	17 266	24 615
Publicité - Publications	28	215	Emploi tremplin associatif	10 428	3 629
Déplacements	5 599	9 014	Contrat Régional de Développement Durable	21 788	29 705
Missions et réceptions	1 089	873	Conseil Général	155 439	153 172
Téléphone	5 410	5 568	Au titre des crédits d'insertion	96 483	96 227
Frais postaux	829	1 107	Contrat de cohésion avec le Pays Horte et Tardoire	19 000	22 745
Formations et cotisations	2 083	2 460	Au titre de l'aide forfaitaire des Contrat d'avenir	39 956	34 200
Frais bancaires	160	88	Fond départemental d'insertion		
			Pays Horte et Tardoire - Au titre des fonds propres	15 875	15 875
Autres impôts et taxes		94	Communauté de communes Seuil Charente Périgord	4 240	4 612
Taxes sur les salaires	6 622	7 216	Communes	3 896	3 416
Taxes formation professionnelle (OPCA)	774	614	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique	6 400	9 000
			SIAH du Bandiat	2 300	2 300
Rémunérations	264 167	255 805	SIAH de l'Echelle	1 800	3 100
<i>dont emplois aidés</i>	99 019	94 257	SIAHP de la Tardoire	2 300	3 600
Charges sociales	64 925	68 063			
<i>dont emplois aidés</i>	10 274	12 474			
Médecine du Travail	608	531			
Dotations aux provisions pour congés payés	3 146	7 162			
Indemnités et avantages divers		5 120			
Pertes sur créances irrécouvrables			Participation des adhérents	350	395
Intérêts des emprunts	859	688	Intérêts sur livret	670	290
Charges sur exercices antérieurs	5 084	1 839	Produits sur exercices antérieurs	5 136	6 045
Dotations aux amortissements	5 831	4 716	Reprises sur subventions amortissables	4 000	3 676
Dotations aux provisions pour retraites	10 272		Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL DES CHARGES	433 399	430 703	TOTAL DES PRODUITS	439 689	423 336
RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde créditeur)	6 290		RESULTAT DE L'EXERCICE (Solde débiteur)		-7 367
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

La Rochefoucauld, le 3 mars 2009

Roger CHARLES, Président

Carrefour pour l'insertion et le Développement des Initiatives Locales
8, rue de l'Aumônerie - 16110 LA ROCHEFOUCAULD
Tél: 05 45 70 29 89 - Fax : 05 45 70 35 02 - Email cidil.asso@laposte.net
N° Siret : 39986426300013 N° APE : 9499Z

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimosas
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

CIDIL - BILAN au 31/12/2008

ACTIF	Brut	Amortissement	Net 2008	Net 2007	PASSIF	Montant 2008	Montant 2007
ACTIF IMMOBILISE	44 877	35 003	9 873	11 989	FONDS ASSOCIATIF/FONDS PROPRES	63 369	60 755
Immobilisations incorporelles	1 449	1 449		483	Fonds associatifs	63 369	60 755
Agencement locaux	1 449	1 449		483	Fonds associatifs	349	349
Immobilisations incorporelles	41 428	33 555	7 873	9 506	Réserve d'investissement	7 622	7 622
Installations, matériel et outillage industriels	41 428	33 555	7 873	9 506	Réserve de trésorerie	36 798	30 508
autres immobilisations corporelles					Report à nouveau		
Immobilisations financières	2 000		2 000	2 000	Subvention d'équipement	6 719	10 396
Dépôt caution	2 000		2 000	2 000	Provision pour retraite	11 880	11 880
					RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 367	6 290
					Résultat	-7 367	6 290
ACTIF CIRCULANT	134 497		134 497	140 801	DETTES	79 898	79 183
Stocks et encours	2 200		2 200	2 314	Banque		
Créances et produits à recevoir	128 529		128 529	106 140	Emprunt	11 115	17 161
Région	29 705		29 705	21 788	Dettes et charges à payer	68 783	62 022
Conseil Général	21 387		21 387	21 643	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 013	5 096
AG2R / MSA	2 509		2 509	1 825	Dettes Personnel et comptes rattachés	27 670	19 249
FSE	43 676		43 676	41 580	Dettes sociales	32 489	29 915
FASEA	696		696		Dettes Etat		
MISSION LOCALE	14 004		14 004	7 167			
SIAH	6 700		6 700	1 800	CG/CNASEA CAV		6 311
CNASEA AT/AM	2 641		2 641	4 994			
Clients	3 460		3 460	1 592	Taxe sur les salaires	1 612	1 451
DDTEFP	3 750		3 750	3 750			
Banques	3 680		3 680	32 271	COMPTES DE REGULARISATION	11 701	7 597
Caisse	88		88	76	CNASEA	599	770
COMPTES DE REGULARISATION	3 231		3 231	1 037	SCP/APHL		
Charges constatées d'avances	3 231		3 231	1 037	Région	8 205	1 465
					DRASS		3 333
					CG Contrat avenir	2 896	2 029
TOTAL	182 604	35 003	147 601	153 826	TOTAL	147 601	153 826

ANNEXE DU BILAN

ANNEXE

SOMMAIRE

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES & FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

II - ANNEXES

- 1 - Tableau des immobilisations
- 2 - Tableau des amortissements
- 3 - Immobilisations financières
- 4 - Etat des créances à la clôture de l'exercice
- 5 - Evolution des Fonds Propres
- 6 - Tableau des résultats de l'exercice
- 7 - Provisions pour risques et charges
- 8 - Etat des dettes et des engagements à la clôture de l'exercice
- 9 - Subventions reçues restant à affecter
- 10 - Comptes de régularisation

- 0 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

L'exercice qui vient de s'achever n'a été marqué par aucun fait particulier.

- 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - RAPPEL DES PRINCIPES

Par arrêté interministériel du 8 avril 1999, le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif au plan comptable des associations a été homologué. Son application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2000. Le plan comptable de l'association a été adapté à cet arrêté.

2 - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements CRC suivants :

- 2000 – 6 concernant les passifs

- 2000 – 10 et 2003 – 07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs

- 2004 – 06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application de la mesure de simplification en faveur des PME et par dérogation aux nouveaux principes comptables, les immobilisations non décomposables ont fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'usage antérieure au lieu de la durée réelle d'utilisation pour le plan d'amortissement.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais d'accessoires).

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimosas
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire. Les biens bénéficiant du régime dégressif ou de dispositions fiscales particulières ont donné lieu à comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

:

2.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 Rémunérations des Dirigeants

L'organe de direction est assuré par le conseil d'administration dont les membres sont tous bénévoles à ce titre, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimosas
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

**II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

Elles ont évoluées de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01.01.2008	Acquisition s	Virement s	Cessions	Solde au 31.12.2008
Aménagement des constructions	1 448.76				1 448.76
Installation techniques	18 041.48	2 600.00		4 558.23	16 083.25
Agencements et installations divers	1 322.41				1 322.41
Matériel de transport	8 500.00				8 500.00
Matériel Informatique & Mobilier de bureau	15 522.46				15 522.46
TOTAL	44 835.11	2 600.00			42 876.88

2 - VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Solde au 01.01.2008	Dotations de l'exercice	Virement s	Reprise de l'exercice	Solde au 31.12.2008
Aménagement constructions	965.84	482.92			1 448.76
Installations techniques	13 364.29	2 345.39			15 709.68
Agencements et installations divers	450.30	350.12			800.42
Matériel de transport	8 500.00				8 500.00
Matériel informatique & Mobilier de bureau	11 565.67	1 537.13			13 102.80
TOTAL	34 846.10	4 715.56			39 561.66

Dont linéaire : 4 715,56

dégressif :

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimosas
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles ont évoluées de la manière suivante :

Valeurs brutes	Solde au 01/01/2008	Augmentation	Remboursement	Solde au 31/12/2008
Autres titres				
Dépôts et cautionnements	2 000.00			2 000.00
Prêts /Avances aux Majeurs protégés				
TOTAL	2 000.00			2 000.00

4 - ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an (128 528,65€)

5 - EVOLUTION DES FONDS PROPRES

	Au 01.01.2008	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2008
Fonds sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine intégré	349.26			349.26
Fonds d'investissements				
Fonds avec droit de reprise				
Subvention d'investissements				
Fonds de réserves, excédent affecté à l'investissement	7 622.45			7 622.45
Fonds de trésorerie	30 507.96	6 290.36		36 798.32
Réserve de compensation				
Report à nouveau	0			
Gestion propres				
Provisions réglementées subventions d'investissements	10 395.50	1 484.55		11 880.05
TOTAL	48 875.17	7 774.91		56 650.08

Jacques MIOT
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
 13, rue des Mimosas
 17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

6 - TABLEAU DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Néant

7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles ont évolué comme suit :

PROVISIONS	Solde au 01.01.2008	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31.12.2008
Provisions pour impôts				
Provisions pour litiges				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour risques & charges	11 880.05			11 880.05
TOTAL	11 880.05			11 880.05

8 - DETTES

Etats des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant au 31.12.2008	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances de plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières moins de 2 ans	11 114.92	6 266.19	4 848.73	0
Fournisseurs & Comptes rattachés	7 012.53	7 012.53		
Dettes sociales et fiscales	61 770.60	61 770.60		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	79 898.05	75 049.32	4 848.73	0

Emprunts contractés au cours de l'exercice : 0
 Emprunts remboursement au cours de l'exercice : 6 046.15

Jacques MIOT
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
 13, rue des Mimosas
 17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

9 - SUBVENTIONS RECUES RESTANT A AFFECTER
Compte n° 131

	Solde au 01/01/2008	Reçues au cours de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Solde au 31/12/08
Subvention Région	309.88		309.88	0
Leader Plus	3 704.72		1 495.43	2 209.29
Crédit Agricole	3 010.60		643.72	2 366.88
PELS	3 370.30		1 227.25	2 143.05
TOTAL	10 395.50		3 676.28	6 719.22

10 - COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE BILAN	MONTANT
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	11 114.92
Dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs	7 012.53
Personnel	26 325.11
Organismes sociaux	32 489.17
Etat & autres collectivités	
Clients avoirs à établir	
Divers à régler	1 344.43
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	1 611.89
TOTAL	79 898.05
ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE	
Charges constatées d'avance	3 230.69
Produits constatés d'avance	11 700.61
TOTAL	14 931.30
ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	
Fournisseurs avoirs à recevoir	
Clients factures à établir	
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux à recevoir	
Etat produits à recevoir	125 068.92
Divers produits à recevoir	3 459.73
TOTAL	128 528.65

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimosas
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1

Associés :Jacques MIOT
Marie-Ange CABOUX
Séverine OFFREDO**CARREFOUR POUR L'INSERTION,
LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES LOCALES****8 rue de l'Aumônerie
16110 LA ROCHEFOUCAULT****RAPPORT SPECIAL****Exercice clos au 31 Décembre 2008**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à La Rochelle
Le 25 mai 2009
Pour la S.C.C.L.
J. MIOT,
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cours d'appel de Poitiers

Jacques MIOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
13, rue des Mimoses
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1